

Année scolaire 2017-2018**CONSEIL d'école ordinaire n°1****Jeudi 09 novembre 2017 à 18h00****Procès-verbal**

NOM	PRESENT	EXCUSE
Directeur de l'école – Président : M. ROBERT Olivier	X	
Enseignants de l'école :		
Mme BRIFFAUT Lucie	X	
Mme BENISTAND Caroline	X	
M. CHENET Eric	X	
Mme COIGNAC Emilie	X	
Mme DUBALD Manuèla	X	
Mme ORGANDE Céline	X	
Mme PENEL Séverine	X	
M. LESCH Amandine		X
Mme VIEIRA Cindy		X
Mme GARDES DEMARS Delphine	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires :		
Mme BALLUTEAU Marion	X	
M. RAGAZZONI Damien		X
Mme KNETAS Isabelle		X
Mme RANDY Céline		X
Mme GHILARDI Lucile	X	
Mme PERDRUSET Muriel		X
Mme PERRIN Sandrine	X	
Mme BOUDOU Caroline		X
Mme GROS Corinne	X	
Représentants des parents d'élèves suppléants :		
Mme BELLOT Valérie		X
Mme GLASS Claudette	X	
Mme CLABAUIT Coralie		X
Mme MICHEL Barbara		X
Mme ORLITOVA Ivana		X
Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. HELAY GIRARD Cyril		X
Représentant le Maire de la ville : Adjointe, Mme DEVEAUX Monique	X	

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme MACARI Marie-Alberte	x	
Personne invitée :		
Mme LEPRETRE Nathalie, responsable des temps périscolaires de l'école Debelle	x	
Secrétaires de séance : Mme Organde Mme Perrin		

Points abordés	Informations complémentaires	Débat - Décision(s) prise(s)																																																																													
→ Règlement intérieur	- vote	<p>⇒ Le règlement intérieur de l'école sera modifié (les bonbons ne seront autorisés que pour les anniversaires).</p> <ul style="list-style-type: none"> Dès la rentrée de septembre 2017, il a été distribué aux élèves et collé dans les cahiers de liaison Il a été expliqué et commenté en classe dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique (EMC). Certains points ont été commentés lors des réunions de parents d'élèves. Les parents et les élèves l'ont signé. <p>Le conseil d'école vote ce règlement à l'unanimité.</p>																																																																													
→ Bilan rentrée scolaire	- effectifs	<p>225 élèves scolarisés à l'école à la rentrée de septembre 2015 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>répartition</th> <th>CP</th> <th>CE1</th> <th>CE2</th> <th>CM1</th> <th>CM2</th> <th>Total/classe</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CP - A</td> <td>23</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>CP - B</td> <td>24</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td></td> <td>27</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>CE1/CE2</td> <td></td> <td>18</td> <td>6</td> <td></td> <td></td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td></td> <td></td> <td>27</td> <td></td> <td></td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>CE2/CM1</td> <td></td> <td></td> <td>10</td> <td>13</td> <td></td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>26</td> <td></td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>CM1/CM2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td>17</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>27</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Total/niveau</td> <td>47</td> <td>45</td> <td>43</td> <td>46</td> <td>44</td> <td>225</td> </tr> </tbody> </table> <p>Variation d'effectif depuis la rentrée : 224 élèves au 03/11/2016 ⇒ deux départs et une arrivée. REMARQUE: Les classes sont faites en fonctions de critères précis(niveau, autonomie, filles/garçons....) et ne peuvent, en aucun cas ,être modifiées sur demande des parents.</p>	répartition	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total/classe	CP - A	23					24	CP - B	24					23	CE1		27				27	CE1/CE2		18	6			24	CE2			27			27	CE2/CM1			10	13		23	CM1				26		26	CM1/CM2				7	17	24	CM2					27	27	Total/niveau	47	45	43	46	44	225
répartition	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total/classe																																																																									
CP - A	23					24																																																																									
CP - B	24					23																																																																									
CE1		27				27																																																																									
CE1/CE2		18	6			24																																																																									
CE2			27			27																																																																									
CE2/CM1			10	13		23																																																																									
CM1				26		26																																																																									
CM1/CM2				7	17	24																																																																									
CM2					27	27																																																																									
Total/niveau	47	45	43	46	44	225																																																																									
→ Sécurité	<p>- mesures de sécurité mises en œuvre</p> <p>- exercices de sécurité effectués</p> <p>- surveillance temps scolaires (cour et locaux)</p> <p>- réfection de la cour</p> <p>- harcèlement : axe de travail cette année encore ?</p>	<p>⇒ Exercices de sécurité :</p> <p>Les risques sont de trois natures donnant lieu pour chacune à des exercices de mise en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> risque incendie ⇒ exercice réalisé le 17/10/2017 risques naturels et technologiques ⇒ confinement → sera réalisé plus tard dans l'année scolaire risque intrusion ⇒ exercice réalisé le 19/09/2017 en deux temps. 1 = Phase d'explication et de communication avec les élèves dans chaque classe. 2 = Phase de mise en situation. <p>Les objectifs de ces exercices sont d'informer les enfants et de les éduquer aux bons gestes et attitudes. Les accès à l'école sont fermés lorsque les enfants sont en classe. Un visiophone devrait être installé, mais pas tout de suite...</p> <p>- Surveillance des sanitaires : de par la configuration des lieux, la surveillance en est compliquée. Mise en place d'un système de pince à linge qui donne droit à l'accès aux toilettes. Il n'y a plus qu'un seul accès possible au moment de la récréation. Les toilettes sont plus propres et il y a beaucoup moins d'enfants dans les couloirs.</p> <p>-La réfection de la cour devient urgente! Mme Deveaux indique que l'école est concernée par un projet de restructuration important qui ne permet pas d'engager de gros travaux pour l'instant. Cependant de petites réparations peuvent être envisagées dans la cour.</p> <p>Le protocole de traitement des situations de harcèlement est très lourd mais chaque situation doit être prise au sérieux. Le protocole est en ligne sur le site http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr.</p>																																																																													
→ Éducation physique et sportive	- ski scolaire et natation	<p>⇒ Ski à Méaudres - Classes concernées : CM2 (M. CHENET) et CM1/CM2 (Mme DUBALD). Chaque vendredi, du 06/01 au 03/02 avec report possible d'une séance le 10 mars en cas d'intempéries au préalable. Activité entièrement financée par la mairie de Voreppe et gratuites pour les familles.</p> <p>⇒ Natation - Classes concernées : CP, CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1 10 séances de natation de 40 minutes dans l'eau. Le jeudi après-midi (classes de Mmes Coignac et Benistand) de sept à décembre, et le lundi (classes de MM. Penel et Robert) et vendredi après-midi (classes de Mmes Briffaut et Garde Demars.) de</p>																																																																													

		<p>janvier à mars 2017. Remarque: changement de prestataire pour les transports (Philibert au lieu de Faure Vercors)</p>
→ Projets divers	<p>- projets des classes dans le cadre du projet d'école</p>	<p>D'autres projets sont à l'étude mais non finalisés pour le moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classe de mer du 4 au 8 juin à Port Leucate(CM2 M.Chenet) - Classe verte du 28 mai au 1er juin à Saint Julien en Vercors (CE2 de Mme Bénistand et CE2/CM1 Mme Dubald) - Projet livre audio (CP de M Robert CP de Mme Penel) - Sortie VTT/ronnée en Chartreuse avec Cartusiana (CE1 de Mme Briffaut/Mme Lesch , CE1/CE2 de Mme Coignac) - Projets arts visuels avec Béatrice Salvi (8 classes) - Projet élevage de papillons (CE1/CE2 Mme Coignac) - Projet voile (Classe de CE2/CM1 de Mme Gardes Demars, Cm1 de Mme Organde, CE2 de Mme Coignac) - Projet école et cinéma (8 classes) - Accueil d'un auteur dans le cadre de « livres à vous » (CE1/CE2 de Mme Coignac, Cp de M Robert, CM1/CM2 de Mme Dubald) - Projet avec la médiathèque - Dans le cadre du festival de jazz, les élèves assisteront à un concert de « trio mandel »
→ Équipements / travaux	<p>- remise en place des tableaux verts dans les classes.</p> <p>- plan de restructuration du groupe scolaires</p> <p>- Marquages au sol dans la cour (lignes, jeux)</p>	<p>C'est en cours.</p> <p>Il y aura un questionnaire destiné aux parents d'élèves. Un programmiste est déjà venu. Il va falloir concilier les travaux avec la présence des élèves. Il faut signaler au programmiste que les salles doivent être correctement équipées (stores) pour l'utilisation du tableau blanc.</p> <p>Mme Deveaux indique que le marquage au sol n'est pas prévu. Il y a des stores à changer! Demande est faite d'installer des bandeaux lumineux au dessus du tableau. Nous souhaiterions que les ordinateurs installés dans la salle des maîtres (5 postes) soient connectés.</p>
Rythmes scolaires	<p>Les parents élus souhaiteraient être associés officiellement aux démarches prises par la mairie concernant les rythmes scolaires(questionnaire, dépouillement, exploitation des résultats,etc...)</p>	<p>Les parents sont invités le 14 novembre 2017 pour l'élaboration du questionnaire. Dépouillement en décembre puis transmission à la DASEN en février. Les DDEN souhaiteraient y assister.</p>
→ Péri-scolaire	<p>Incidents pendant le temps du péri-scolaire : vols de gouter, sangles de cartable coupées.</p> <p>-Restauration scolaire : bilan sur le nombre de places;le contenu des repas : quelle part exacte du bio, du local ? Interrogation sur le devenir des barquettes plastiques. Détail du coût de revient des repas : que représente exactement le prix payé par chaque parent : nourriture, personnel, autres charges ? TAP : les parents soulignent la qualité des TAP proposés et la bonne organisation en ce début d'année.</p>	<p>Plus aucun cas signalé. Regroupement pour le goûter.</p> <p>Toutes les demandes de places sont honorées pour ceux qui travaillent. Pour les autres, des possibilités sauf jeudi et vendredi. Mme Deveaux suggère de déplacer les enfants vers un autre groupe scolaire, c'est à réfléchir ... Problème: certaines familles n'annulent pas les repas, ce sont des places perdues!</p> <p>Une composante bio par jour ,en majorité de provenance locale (ex : le pain)cahier des charges jusqu'en 2019 Souhait des parents d'être impliqués dans le choix des prestataires.</p> <p>Certaines barquettes sont récupérées par les enseignants.</p> <p>Le coût d'un repas : 12,54 euros (repas +charges de personnel) prix max payé: 8,80 euros</p> <p>Le professeur de yoga s'est désisté. A partir de janvier la MJC prend le relais.</p>
→ Points divers		<p>Climat apaisé, certains enfants sont partis.</p>

La séance est levée à 19h52

Prochain conseil d'école le mardi 27 février 2018 à 18h00

Le Directeur de l'école, Président du conseil d'école
M. ROBERT

Les Secrétaires de séance
Mme Organde et Mme Perrin